



**HAL**  
open science

# Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon 2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale Aspects économiques

Jacques Fontanel

## ► To cite this version:

Jacques Fontanel. Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon 2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale Aspects économiques. Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon 2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale, Secrétariat Général Défense Nationale, Sep 1990, Paris, France. hal-02957491

**HAL Id: hal-02957491**

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-02957491v1>

Submitted on 5 Oct 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon  
2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale  
Aspects économiques

Jacques Fontanel

Journées d'Etudes du Secrétariat Général de la Défense Nationale

Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon  
2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale

13 Septembre 1990

Actes des Journées d'Etudes de Paris, pp. 15-22

Résumé : La Commission était mandatée pour analyser les conditions économiques et financières de la sécurité européenne occidentale. Ces interrogations principales ont été mises en avant. La dépendance économique externe est-elle un facteur d'insécurité et si oui, l'Europe se doit d'engager une stratégie commune, cohérente et supranationale ? Les alliances des entreprises européennes peuvent-elles modifier la concurrence mondiale et doivent-elles s'inscrire dans une stratégie industrielle autonome ? La place de l'Europe dans le commerce mondial, ses relations économiques avec les Etats-Unis, le Japon, l'Afrique, ainsi que le développement économique des pays les moins développés de l'Europe, sont analysées. L'économie est un élément essentiel de la sécurité. La question de la solidarité et de l'interdépendance des Etats européens doit être posée, notamment dans l'ordre économique.

Summary : The Commission was mandated to analyse the economic and financial conditions of Western European security. Its main questions were highlighted. Is external economic dependence a factor of insecurity and if so, should Europe engage in a common, coherent and supranational strategy? Can the alliances of European companies modify global competition and should they be part of an autonomous industrial strategy? Europe's place in world trade, its economic relations with the United States, Japan, Africa, as well as the economic development of Europe's least developed countries are analysed. The economy is an essential element of security. The question of the solidarity and interdependence of European states must be raised, especially in the economic order.

Sécurité européenne, économie européenne, économie nationale, commerce international

European security, European security, National security, international trade

JOURNEES D'ETUDES DU S.G.D.N.

12 et 13 septembre 1990

*Rapport de la Commission n° 1*

**LES FONDEMENTS DE LA SECURITE ET DE LA PAIX  
EN EUROPE A L'HORIZON 2000  
ET LEURS CONSEQUENCES SUR L'ACTUELLE  
EUROPE OCCIDENTALE**

Monsieur Jacques FONTANEL  
Doyen de la Faculté des Sciences Economiques,  
Université de Grenoble II

\*\*\*

Monsieur le Président,

La Commission n° 1 avait pour mandat d'analyser les conditions économiques et financières de la sécurité de l'Europe occidentale à partir de deux interrogations principales :

- D'une part, la dépendance économique externe est-elle un facteur d'insécurité et si oui, la sécurité de l'Europe passe-t-elle par une stratégie commune, cohérente et supranationale pour laquelle une réelle volonté des Etats-membres de la CEE serait prête à s'exprimer?

- D'autre part, les alliances des entreprises françaises, britanniques ou allemandes pour faire face à la concurrence mondiale s'inscrivent-elles dans une stratégie industrielle européenne autonome ?

Dans un continent aux contours politiques mouvants et mouvementés depuis 1989, il était demandé en outre à la Commission n° 1 de s'interroger sur l'aide à apporter aux pays de l'Est et sur les incidences qu'une telle action pourrait avoir sur les économies les moins développées de la Communauté Economique Européenne et plus généralement sur les pays en voie de développement.

Nos séances se sont déroulées devant une assistance de qualité et une atmosphère de saine convivialité s'est dégagée des débats présidés par Emmanuel de Robien. Je ne suis pas sûr cependant que la Commission ait répondu avec précision et en toute rigueur aux questions qu'elle avait la charge de traiter. Pourtant, les débats et les idées présentés par les orateurs ont été particulièrement appréciés, compte tenu de l'originalité et de l'actualité de leur réflexion.

Pour Dominique Moïsi de l'Institut Français des Relations Internationales (IFRI), face aux événements récents, l'Europe est partagée entre la célébration et la crainte, la célébration de la démocratisation des pays de l'Est ou de l'Afrique et la crainte d'une Allemagne unie trop puissante et d'une éventuelle récession économique provoquée par le conflit irakien. Tom King, le Ministre de la Défense britannique, a même affirmé que : «the future is not what it used to be». Le monde a basculé vers un avenir qui n'avait pas été prévu. Trois lectures majeures sont révélées par Dominique Moïsi :

- d'abord, le passage d'un monde bipolaire à un monde multipolaire se caractérise par la puissance multidimensionnelle des Etats-Unis malgré l'effritement de ses positions économiques et l'apparition de puissances partielles, d'ordre principalement militaire pour l'Union Soviétique, économique pour l'Europe et le Japon, démographique pour l'Inde et la Chine.
- Ensuite, le monde contemporain est un monde à la fois éclaté et interdépendant du fait des crises des idéologies politiques et du renouveau des religions couplés à des relations technologiques, économiques et sociales de plus en plus étroites et nécessaires entre les Etats.
- Enfin, une dérive des continents se dessine avec économiquement une Europe et une Afrique en déclin relatif et une Asie du Sud-Est de plus en plus prospère.

Au fond, la question posée par cette fin du XXème siècle est de savoir si, comme le souhaite le gouvernement polonais, il faut maintenir l'équilibre des pouvoirs dans le monde ou si, comme le Président tchécoslovaque Vaclav Havel le suggère, le temps est venu de préparer l'émergence d'un monde nouveau rapprochant morale et politique. L'Europe n'est plus le coeur du monde, une démocratisation encore fragile des sociétés s'étend aux Etats de l'Europe de l'Est et de l'Amérique Latine, une nouvelle carte politique et stratégique internationale se dessine, sans disparition pour autant, au moins dans l'immédiat, de l'ordre nucléaire. Le marxisme soviétique est vaincu et dans cette déstructuration de l'ordre idéologique ancien il est probablement encore un peu tôt pour connaître les vrais vainqueurs. La question centrale, dans ce monde en transition, est de savoir s'il faut célébrer la victoire de la démocratie ou celle des nationalismes ? Le monde est devenu plus instable, puisque les équilibres issus des accords de la dernière guerre mondiale sont remis en cause, mais il n'est pas sûr pour autant qu'il faille regretter l'ancien monde manichéen, fondé sur l'équilibre de la terreur, qui semble s'effacer.

Cependant, comme le rappelle Gérard Lafay, Directeur du Centre d'Etudes Prospectives et d'Informations Internationales (CEPII), l'Europe occidentale occupe encore une place privilégiée dans les échanges internationaux, avec près de 45% du commerce mondial, grâce notamment aux échanges intra-communautaires, qui sont passés de 17,6% du commerce mondial en 1967 à 22,3% en 1987. Si l'on retire les échanges intérieurs, la CEE occupe une place plus modeste, qui tend d'ailleurs à diminuer, malgré sa présence économique dans toutes les régions du monde, contrairement à ses concurrents japonais et américains. Depuis 1984, le centre de gravité du commerce mondial a basculé puisque les échanges transpacifiques ont dépassé les échanges transatlantiques. Quatre caractéristiques méritent d'être soulignées :

- Il existe une concurrence accrue de l'Asie, grâce à la diffusion internationale du savoir et aux coûts relatifs de la main d'oeuvre. L'évolution de cette compétition devient très inquiétante pour les intérêts européens.
- L'approfondissement de la Communauté Economique Européenne est souhaité, notamment avec l'impulsion du Traité de l'Acte Unique de 1993. Cependant, il restera limité tant qu'une Europe politique ne sera pas en voie d'unification.
- L'élargissement de l'Europe des Douze apparaît inéluctable avec la

réunification allemande et les accords de plus en plus étroits développés avec les pays de l'AELE. La question est de savoir si cet élargissement ne va pas constituer un obstacle majeur à l'approfondissement des liens entre les pays de la Communauté.

- Enfin, de nouveaux mécanismes de coopération se mettent progressivement en place. Cela ne devrait pas faire oublier le rôle particulier que la France peut et doit jouer en Afrique. Dans une formule abrupte et volontiers provocatrice, le Président de ROBIEN s'est demandé si, en bonne logique, le soleil ne se lèvera pas dorénavant à l'Ouest pour la Grande-Bretagne, à l'Est pour l'Allemagne et au Sud (y compris l'Espagne et le Portugal) pour la France. S'il n'est pas question pour les intérêts économiques français de limiter leurs ambitions aux rapports Nord-Sud, cette spécialisation limitée n'en a pas moins été assez généralement acceptée comme hypothèse très crédible par les intervenants de la Commission n° 1.

Cette idée recoupe d'ailleurs assez largement la réflexion de Jean-Michel Charpin, Directeur des Etudes Economiques à la BNP, qui, à la suite du Professeur Lesourne, considère que l'économie mondiale contemporaine subit une double tendance : la globalisation et la régionalisation. Elle crée des relations d'interdépendance accrue, notamment sous l'égide des règles du GATT, et elle suscite des mouvements régionaux de coopération et de solidarité. On assiste, sur le plan économique, à une stimulation par la concurrence, qui favorise à la fois la mondialisation des projets des entreprises (action offensive) et une régionalisation des règles et modalités d'action des unités économiques en vue d'éviter d'abord les dérapages des crises économiques et financières internationales, de créer ensuite un pôle de développement susceptible de réduire les interdépendances mondiales et d'améliorer enfin la situation compétitive de l'ensemble des partenaires régionaux. La Communauté Economique Européenne connaît un marché de plus en plus intégré (marché intra-branche) qui devrait connaître une impulsion que certains jugent décisive avec le Traité de l'Acte Unique de 1992. Elle a connu cependant des baisses de performance sensibles depuis les chocs pétroliers, mais elle a créé aussi une périphérie économique dépendante de son développement. La CEE se doit de développer ses propres projets d'intégration et de définir des relations nouvelles avec l'AELE, le Bassin Méditerranéen et les pays du Sud. Les relations économiques croissantes entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon permettront l'essor d'un monde multipolaire. Jean-Michel Charpin fournit enfin les résultats d'une simulation du CEPPII concernant l'im-

pact économique de la réunification allemande. Ceteris paribus, il faudra dix ans pour que le niveau de vie des allemands de l'Est rejoigne celui de leurs compatriotes de l'Ouest. Pendant cette période, l'Allemagne dans son ensemble bénéficiera d'un taux de croissance supplémentaire de 1% par an, qui devrait incontestablement profiter à l'ensemble des pays de la Communauté. Cependant, il n'est pas évident que les pays du Sud ne souffriront pas de cette situation car, comme le rappelait Jean Deflassieux, Président de la Banque des Echanges Internationaux, «l'argent c'est toujours le même, il n'y a que les poches qui changent».

Jérôme Vignon, conseiller de Jacques Delors, s'est interrogé alors sur la restructuration qui se manifeste dans les rapports entre les pays riches et les pays pauvres de la CEE et sur l'action de la Communauté en faveur des pays socialistes voisins en pleine crise idéologique et économique. L'effort d'approfondissement et d'élargissement de l'Europe des Douze a été conforté par le Traité de l'Acte Unique Européen, à la fois par une recherche de cohésion politique et par un effort économique, caractérisé par un doublement des fonds structurels en faveur des pays du Sud et principalement de la péninsule ibérique. Or, la CEE vient de choisir de soutenir aussi les pays de l'Est dans leurs efforts de réformes économiques et de transitions politiques. Dans ce cas, il risque d'y avoir des objectifs contradictoires qui ne pourront trouver de solution sans union politique. La Commission se donne pour tâche de transformer l'énergie économique produite par les échanges intra-communautaires en une énergie politique d'intégration européenne. Cependant, le secteur militaire définit la cohésion et la crédibilité de la sécurité nationale. La question est de savoir si l'Europe est capable, à partir d'une unité politique à mettre en place, de développer une politique militaire commune. Il faudrait alors accepter un abandon de la souveraineté nationale, ce qui a fait dire à Jean Deflassieux : «D'accord pour un abandon de cette souveraineté, mais au profit de qui ?» Cette question est restée en suspens, mais Jérôme Vignon a souhaité une CEE forte politiquement, avec une politique militaire intégrée.

De manière moins normative mais plus chiffrée, André Danzin, conseiller auprès de la CEE, de l'OTAN et de l'UNESCO et membre du conseil du Club de Rome, rappelle que la Communauté Economique Européenne vit en relation étroite avec le Bassin Méditerranéen et ses prolongements africains. Les pays riverains de la Méditerranée ont une population de plus de 400 millions d'habitants et en 2025 ils seront plus peuplés que l'URSS et les Etats-Unis réunis. De 1945 à 1985, cette région a été marquée par un rétrécissement des distances grâce au

développement des télécommunications et des moyens de transports, par une poussée de l'urbanisation (plus de 100 villes de plus de 100.000 habitants en 1990, contre 14 en 1800) et des mouvements accrus des populations. Pourtant certains contrastes s'accroissent comme le poids des jeunes dans les pays du Sud par rapport à ceux du Nord, les inégalités dans la satisfaction des besoins alimentaires, les différences de technologies et d'éducation et les évolutions culturelles et religieuses divergentes. D'un point de vue économique, les ressources sont aussi très inégalement réparties, certaines insuffisances naturelles, comme l'eau, les terres arables, les énergies primaires ou les matières premières, vont devenir catastrophiques. L'offre d'emplois va se raréfier et l'écosystème de la Méditerranée est déjà très gravement menacé. Pour l'an 2010, les inerties démographiques font que les jeux sont faits, même si la répartition peut être modifiée du fait des migrations ou des guerres. L'Afrique va connaître une explosion démographique la conduisant de 11,5% de la population mondiale en 1985 à 19% en 2025, soit plus d'un milliard et demi d'habitants. Même si elle dispose de grandes réserves minérales par ailleurs très inégalement réparties, un potentiel important d'eau aménageable et une forte production de produits tropicaux, ses problèmes économiques vont devenir de plus en plus cruciaux. L'enrichissement local des plus défavorisés est, selon André Danzin, essentielle pour maintenir des zones de paix, pour contenir l'excès de fécondité, la montée politique et morale et une association Nord-Sud. Il nécessite un développement technologique adapté, associé à des financements importants, notamment dans le cadre d'un réaménagement de la dette et son financement interne dans les capitaux à risques. S'il n'y a rien à attendre des superpuissances Japon, URSS et USA empêtrées dans leurs problèmes culturels, économiques ou moraux, il faut que l'Europe prenne en urgence des décisions pour favoriser le développement économique de ces régions sinistrées. Cette étude met en avant les mouvements de fond de l'économie mondiale et les dangers qu'ils représentent : croissance des inégalités, compétition exacerbée, exploitation excessive des ressources naturelles, modification de la carte industrielle et de celle du savoir. Or, les périodes de mutation sont favorables aux conflits, du fait de la recrudescence des mécontentements et des changements de situation qui impliquent des luttes.

Pour le professeur Aigrain, si la défense est un élément essentiel de la richesse d'une Nation, les pays du Tiers-Monde qui ont réussi leur développement ont deux caractéristiques : ils disposent d'une économie de marché (des marchés, dira Jean Deflassieux) et un système d'éducation performant. Il faudrait aider les pays du Tiers-Monde en

leur demandant de respecter ces deux caractéristiques essentielles. Mais en aucun cas le processus de démocratisation n'est, selon le professeur Aigrin, un facteur de développement, ce qui semble contredire un peu rapidement les thèses développées par Amartya Sen, professeur d'Economie à Harvard, pour lequel il ne saurait y avoir développement sans démocratie, respect des droits de l'homme et réduction des inégalités sociales. En fait, tout dépend de la définition donnée au concept de développement, la version harvardienne étant fondée sur une vision sociale de l'économie, alors que l'analyse de notre intervenant se réduit à la lecture des chiffres de la croissance économique. Le professeur Aigrain s'interroge aussi sur l'efficacité des entreprises d'armement et sur la nécessité de la coopération des entreprises européennes. Ce qui fera dire à Louis Pilandon que la coopération industrielle n'est possible que si les stratégies sont comparables et donc si les besoins matériels militaires sont communs. Autrement dit, même si quelques projets de coopération de production des armes se sont soldés par des réussites technologiques et économiques intéressantes, la mise en place d'une industrie d'armement européenne intégrée n'est pas envisageable sans la mise en place d'une stratégie commune adaptée à l'ensemble des pays européens.

La Commission s'est aussi interrogée plus généralement sur les dimensions non militaires de la sécurité. Les causes d'insécurité sont multiples : naturelles, occasionnelles, accidentelles ou volontaires. La perception de la sécurité internationale est évidemment très difficile à mesurer, d'autant qu'elle devrait normalement faire appel à toutes les dimensions de la vie humaine, allant des droits de l'homme à la satisfaction des besoins fondamentaux pour tous les hommes. Jan Tinbergen estime que 70% des décisions dans le monde sont le fait d'individus ou de ménages, 15% par les gouvernements locaux et 15% par les gouvernements nationaux. Il demande que 3% de ces décisions concernent l'intérêt mondial commun, notamment dans les ordres économiques, technologiques et d'environnement. Il faut rappeler que le sous-développement a plus tué depuis la dernière guerre mondiale que les quelques 150 guerres recensées pendant cette période. Au fond, la relation économie-stratégie souligne que toute situation économique de développement crée une situation d'incertitude propice aux conflits armés comme la révolution islamique iranienne en a été l'illustration éclatante de ce dernier quart de siècle. Au moment où les équilibres économiques et politiques traditionnels de l'Europe sont clairement remis en cause, les équilibres stratégiques sont aussi menacés, même lorsque, a priori, l'évolution semble mutuellement favorable aux ad-

versaires potentiels. Il est donc nécessaire de s'interroger sur le point de savoir si les mouvements politico-économiques de fond qui vont secouer l'Europe de cette fin du XXème siècle sont susceptibles d'améliorer les solidarités et l'interdépendance des Etats régionaux et de favoriser l'émergence d'une économie de paix dans un univers de plus en plus compétitif.

Notre Commission avait à lier économie et sécurité. Or, la situation stratégique actuelle est telle que les économistes cherchent dans l'ordre politique des éléments d'explication, sous forme de variables exogènes, de l'avenir proche de la société et de l'économie européenne. Décidément, les années 1980 et 1990 n'auront pas été satisfaisantes pour Karl Marx qui, après ses revers posthumes à l'Est, vient de subir le rejet implicite d'une de ses doctrine par des économistes pourtant disciplinairement volontiers impérialistes. Même si l'importance de l'économie dans toute société a été soulignée - Monsieur Deflassieux nous ayant rappelé le fameux «Money is power» de Hobbes - les causes politiques ont paru, dans les exposés et les discussions, dépasser les fondements économiques dans l'explication de ce monde en mouvement de la fin du XXème siècle. Autrement dit, le facteur politique conditionnerait l'économie, les superstructures domineraient la «dernière instance» économique.

C'est sur ce constat, probablement partiel et un peu lapidaire que je conclurai le rapport de la Commission n°1. Monsieur le Président, Monsieur l'Ambassadeur, je vous remercie.

## **Bibliographie**

Charpin, J-M. (1990), Les relations économiques entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon, *in Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon 2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale*, Actes des Journées d'Etudes de Paris, Secrétariat Général de la Défense Nationale, 12 Septembre.

Danzin, A. (1990), L'Europe communautaire en présence de la proximité méditerranéenne et de ses prolongements africains, *in Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon 2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale*, Actes des Journées d'Etudes de Paris, Secrétariat Général de la Défense Nationale, 12 Septembre.

Fontanel, J. (1984), Economie des armes, La Découverte, Paris.

Fontanel, J., Smith, R. (1985), L'effort économique de Défense, Arès, Défense et Sécurité, n° Spécial.

Lafay, G. (1990), Place de l'Europe occidentale dans le commerce mondial, *in Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon 2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale*, Actes des Journées d'Etudes de Paris, Secrétariat Général de la Défense Nationale, 12 Septembre.

Vignon, J. (1990), Développement des pays de l'Est versus développement des zones moins développées de la communauté européenne, *in Les fondements de la sécurité et de la paix en Europe à l'horizon 2000 et leurs conséquences sur l'actuelle Europe occidentale*, Actes des Journées d'Etudes de Paris, Secrétariat Général de la Défense Nationale, 12 Septembre.